

	Règlement de sécurité de base	Version 2.0
	Fédération Wallonne des Clubs de Parachutisme	Mai 2024

14. Brevet Track instructeur : TR-F Track Instructeur

Nom et prénom :
Dropzone & nombre de sauts :

Conditions :

Au moins 500 sauts au total.	
Remplir les conditions du brevet TR-C.	
Être proposé par la fédération belge de parachutisme.	
Le candidat doit posséder suffisamment de connaissance générale de tous les aspects du sport et doit posséder un talent didactique pour donner des briefings.	
Il doit réussir les tests de briefing et de débriefing.	
Il doit recevoir un briefing concernant l'attribution des brevets TR-A à TR-C et TR-L.	
Il doit maîtriser les positions de track sur le ventre et sur le dos.	
Pendant les 12 mois précédents, il n'a pas présenté de saut d'examen pour obtenir le brevet TR-F.	
La preuve vidéo doit être filmée de l'extérieur, pas de l'intérieur.	
Le saut d'examen doit être annoncé à l'avance.	
Toutes les figures demandées doivent être accomplies en un saut, dans l'ordre prévu et sans sortir de son slot. Le candidat peut choisir son examinateur. S'il ne réussit pas du premier coup, il a droit un unique second saut (re-jump).	
Une sortie stable depuis le dos suivi directement d'un flock and roll comprenant un tournant de 90° dans la transition pour se diriger vers le circuit.	
Deux virages à gauche ou à droite de 90°.	
Enchaîner sur un dernier flock and roll pour revenir sur le ventre.	
Enchaîner un déplacement dans chaque quadrant en effectuant des transitions durant le saut (du ventre vers le dos, ou inversement).	

Restrictions et autorisations :

- Le titulaire peut faire des sauts en mouvement dans tous les sens possibles et sans limite de nombre de participants

Nom et signature de l'initiateur track	Signature du titulaire du brevet TR-F
Déclare que le titulaire a accompli les conditions du brevet.	Déclare se conformer aux conditions et restrictions du brevet.